



## Le Mans Métropole

Octobre 2011 - Un parcours de disc-golf à l'Arche de la Nature



**JEU** Au printemps 2012, vous devriez pouvoir jouer au disc-golf ! Jusqu'à présent, Le Mans ne disposait pas de parcours permanent pour exercer cette activité sportive. En quoi cela consiste ?

Il s'agit d'un mélange de golf et de frisbee. Le disc-golf se pratique sur les mêmes bases que le golf. L'objectif est de faire parvenir le disque dans une corbeille (au lieu du trou de golf) en un minimum de

lancers. Pour ne pas gêner les promeneurs et pour des raisons de sécurité, le parcours (de 18 trous) sera situé sur le site de l'Arche de la Nature, entre la route du Tertre et le centre de loisirs des Étangs-Chauds.

Le parcours sera en libre accès. Ce projet est réalisé en partenariat avec l'association "les Mansgedisc". Le coût est de 7 000 €. ■